

PRATIQUES ET ORGANISATION DES SOINS

SANTE MEDICO SOCIAL

L'accompagnement des droits de la personne Du maintien à domicile à l'entrée en institution : coopération entre professionnels

CONTENU

- Les filières gériatriques/les réseaux de soins, leur coordination
- La coopération entre professionnels de santé
- La coopération avec les professionnels libéraux

Dates	A définir
Durée et lieu	en inter 1 jour
Coût	A définir
Personnes concernées	professionnel travaillant auprès des personnes âgées, sanitaire et médico social
Profil intervenant(s)	A définir